

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mars 2017 (tenue au siège de l'URBFSA - fédération de football)

La séance est ouverte par le Président à 9h45. M. Thomas Lefèbvre souhaite la bienvenue aux représentants des cercles et demande de respecter quelques moments de silence à la mémoire des membres de la famille de l'athlétisme disparus en cours de saison, en particulier, Monsieur William Kevers, Président d'honneur de la LBFA

ORDRE DU JOUR

A. Inventaire des cercles présents ; vérification de leur droit d'être représentés

44 cercles (sur 48) sont présents ou représentés pour un total de 820 voix (sur 863 voix). Les cercles d'Anderlecht (RSCA), de La Louvière (ACLO), de Couvin (ACCO), et de Lessines (ACLE) sont absents.

Le cercle de Malmédy (MALM) est représenté par procuration en faveur de HF.

Le cercle de Huy(HUY) est représenté par procuration en faveur du FCHA.

Le cercle de Fleurus (FLEU) est représenté par procuration en faveur de l'USBW.

Le cercle de la Famenne (CAF) est représenté par procuration en faveur de BBS.

B. Vérification des pouvoirs des délégués: vérification en a été faite à l'entrée de la salle.

- C. -** Admission de nouveaux clubs : néant;
- Démission de club : Olympic Nord Hainaut (matricule 320).
La procédure de démission a été suivie en parfaite conformité du règlement d'ordre intérieur et le cercle de l'ONH est dissout. L'assemblée ratifie à l'unanimité cette démission.
 - Suspension, radiation de cercle associé : néant;
 - Mise en inactivité : néant.

D. Rapport du Comité Directeur sur l'exercice écoulé.

Rapport administratif (Léo Lefèvre – Secrétaire Général)

"Mesdames, Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs les Secrétaires,
Mesdames, Messieurs, chacune et chacun en vos qualités respectives,

Je vous souhaite la bienvenue à notre Assemblée générale. Elle se tient à nouveau dans les locaux de l'URBFSA en raison de la finale de la Coupe de Belgique au Stade Roi Baudouin. Nous remercions la fédération de foot pour son accueil.

Alors que la saison athlétique 2016/2017 est déjà bien avancée, l'Assemblée Générale ordinaire et statutaire de ce samedi 18 mars clôturera officiellement l'exercice 2016 de notre ASBL, du moins, si vous accordez à ses administrateurs et aux commissaires aux comptes la décharge que nous solliciterons dans le courant de cette réunion.

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier de votre présence tôt ce matin, mais aussi pour tout le temps que vous consacrez et le travail que vous effectuez, comme bénévole, en faveur des cercles que vous représentez, de leurs athlètes, des plus jeunes aux moins jeunes.

Soyez convaincus, Mesdames et Messieurs, que mes collègues du Comité Directeur et moi-même sommes pleinement conscients des efforts que vous déployez à longueur de saisons et que nous mettons tout en œuvre, parfois au prix de décisions et d'arbitrage difficiles, pour vous apporter toute l'aide et l'encadrement auxquels vous pouvez légitimement prétendre, dans les limites des moyens humains, sportifs et financiers dont la LBFA dispose.

Divers événements, prévisibles ou pas, ont marqué l'année 2016.

* Nafissatou Thiam a ramené de Rio une superbe médaille d'or Olympique. Bravo à Nafi, 1ère championne olympique sortant des rangs de la LBFA. En son temps, Gaston Reiff émanait de la fédération nationale encore unifiée.

* En 2016, les diverses instances de la LBFA ont été renouvelées statutairement. En particulier, le Comité directeur le 1er octobre dernier. Les votes que vous avez exprimés permettent maintenant de respecter les dispositions du décret, exigeant que cette instance soit composée *'d'au moins 20 p.c. de membres de l'autre sexe'*.

* En 2016, les services de la LBFA ont constitué l'important dossier, nécessaire à la reconnaissance de la LBFA par l'ADEPS pour les huit prochaines années. Je peux vous rassurer en vous faisant part qu'une décision positive nous a été notifiée récemment.

* 2016 a également connu un changement de Ministre des sports, René Collin passant le témoin à Rachid Madrane. Avec certaines conséquences: initiées sous le Ministre Collin, les subventions concernant 3 dossiers, la formation des entraîneurs, l'organisation des 'perche en ville' et le circuit 'Athlé pro Tour by Adeps' n'ont pas abouti.

Pour ce dernier dossier, la LBFA a pris le relais, en prélevant sur fonds propres, A TITRE EXCEPTIONNEL, les récompenses des lauréats. Elles ont été remises en clôture d'une journée au cours de laquelle la LBFA avait souhaité mettre à l'honneur, après les bénévoles et les officiels précédemment, la corporation des entraîneurs. Ceux-ci ont unanimement apprécié le colloque mené par Thierry Blancon, spécialiste français de la préparation physique et du management sportif.

Le fonctionnement de la Fédération, vous le savez, s'appuie sur deux directions distinctes: Christel Durant gère la Direction administrative, incluant la Communication, menée par Mélissa Gillet, la comptabilité, aux mains d'Evelyne Larose. Marianne Zorn complète ce secteur.

Christian Maigret a en charge la Direction technique, le Département Sport, y compris, le sport de haut niveau. Je lui laisserai le soin de développer plus longuement cette partie de l'activité qu'il déploie avec toute son équipe: Stéphanie Noël, Coordinatrice du sport Haut Niveau. Nicolas D'Harveng, Benoît Malo et depuis 2016, Simon Berteau. N'oublions pas Frédérique Deroubaix qui se partage entre la Direction Technique et l'Administration.

L'évolution informatique de la LBFA va se poursuivre, voire s'accélérer. Présidée par Vincent Delcros, la nouvelle Commission Informatique, composée après octobre 2016, s'attèle à cette tâche. Des décisions importantes s'annoncent dans un avenir relativement proche. Il va de soi que vous serez informés en temps opportun.

Au cours de l'exercice 2016, le Comité Directeur s'est réuni à 8 reprises en séance ordinaire. Je tiens à préciser que les rares absences de membres ont toutes été excusées.

La LBFA poursuit également l'intégration des disciplines « trail ». Dans la suite de l'ordre du jour, seront examinées les propositions de modifications du Règlement d'ordre intérieur afin d'intégrer la marche nordique dans notre fédération. Ce rapprochement est étudié depuis quelques années déjà et nous pouvons espérer que l'acceptation des modifications proposées au règlement d'ordre intérieur permettra d'avancer dans ce dossier.

N'oublions pas non plus la part prise par la LBFA, en l'absence de personnel à la LRBA, dans le travail à effectuer pour la Fédération tant au niveau de la tenue des réunions que dans l'organisation des divers évènements.

Avant de conclure et de passer la parole à Christian Maigret, je tiens une nouvelle fois à souligner le rôle exercé et le temps consacré dans le fonctionnement de la LBFA, à titre bénévole, - je le souligne - par le Président et mes collègues du Comité Directeur. Je les en remercie.

Merci aussi de votre attention. Je cède maintenant la parole à Christian Maigret."

Rapport sportif (Christian Maigret – Directeur Technique)

"Mesdames, Messieurs,

Les résultats obtenus sur la scène internationale, la politique sportive liée à notre Plan Programme et la formation des entraîneurs sont les grands points que j'aborderai pour dresser le bilan de l'année 2016.

L'année dernière à cette tribune, dans le cadre de l'assemblée générale, je prononçais, au nom de la LBFA, la phrase suivante: *une douzaine de nos athlètes iront vraisemblablement à Rio, et certains avec de belles ambitions.*

Ces objectifs ont été atteints. Finalement 13 athlètes se sont sélectionnés avec des résultats bien meilleurs que prévus. Comme vient de l'évoquer le Secrétaire Général Léo Lefèvre, Nafissatou Thiam, en remportant la médaille d'or de l'heptathlon, a réalisé une performance exceptionnelle, un fait qui marquera à jamais l'histoire de la LBFA. Je voudrais aussi souligner la performance du relais 4x400m hommes qui a terminé à une brillante 4^{ème} place. Il fût même Champion d'Europe quelques semaines avant les jeux. L'équipe était composée uniquement de francophones.

Rapidement, passons en revue les autres évènements :

- CM indoor à Portland : le relais 4x400m termine 6^{ème}.
- CE à Amsterdam : le 4x400m remporte l'or, Thiam termine 4^{ème} à la hauteur, Kévin Borlée 4^{ème} au 400m, Zagré 5^{ème} au 100mh et Bouchiki 7^{ème} au 10000m.
- CM junior à Bydgoszcz : Elise Vanderelst obtient une brillante 4^{ème} place au 800m.
- CE scolaire à Tbilissi : Rémy Schyngs obtient la Médaille de bronze en 2000m steeple, Carmoy termine 6^{ème} en hauteur et Crestan 7^{ème} au 800m.

Cette année je n'oublierai pas de citer les Masters. Des Championnats du Monde en Australie, ils ont ramené 3 médailles d'or, 2 d'argent et 4 de Bronze. Une belle moisson. Je m'en voudrais de ne pas citer les places remarquées obtenues par nos trailers dans les trails internationaux. Je pense aux Vangasse, Dortu, Remacle et Bucci.

De manière générale, les résultats du Haut Niveau sont excellents. Nous sommes en phase avec les objectifs ambitieux que nous avons fixés à travers notre Plan Programme, le plan de marche pour l'olympiade a été largement conforme aux prévisions.

Certains athlètes bénéficient d'un contrat d'emploi. Quinze étaient sous contrats en 2016 et ce volume d'emploi vient d'être reconduit pour 2017. La LBFA figure parmi les grands bénéficiaires comparativement aux autres fédérations.

Pour les jeunes, la LBFA est soucieuse de mettre en place des projets afin d'assurer un développement pour le long terme. Une trentaine d'athlètes ont le statut d'Aspirant, ce qui leur permet d'obtenir des facilités scolaires et de bénéficier d'activités fédérales.

Mais les athlètes de la LBFA se sont distingués à d'autres niveaux: 30 records LBFA ont été battus en 2016 dont 13 de Belgique !

J'en profite pour remercier les pouvoirs subsidiaires pour le soutien qu'ils nous apportent: la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région Bruxelloise et le projet Be Gold

La formation:

En 2016, le cours 'initiateur' a diplômé 13 candidats et la formation 'éducateur' 24 candidats. Une formation 'accompagnant animateur' (qui n'est pas reconnue par l'ADEPS) a été mise en place et une centaine de candidats ont reçu un certificat fédéral de participation.

Le GEFA, l'association des entraîneurs, compte près de 200 membres. Le GEFA assure la formation continuée. Trois colloques ont été organisés en 2016. Le GEFA, je vous le rappelle, a conclu un accord avec l'association des entraîneurs français. Celui-ci se concrétise par un abonnement collectif à la prestigieuse revue française que reçoivent maintenant nos membres dans le cadre de leur cotisation. Je vous invite à encourager vos entraîneurs à adhérer au GEFA.

Ce bilan, c'est aussi le vôtre et je voudrais vous remercier, chacun à votre niveau d'intervention, pour le travail réalisé dans le cadre de votre fonction.

Je vous remercie pour votre attention"

E. Rapport du vérificateur aux comptes (Jacques Severs) ;

En l'absence excusée de Jacques Severs, Thomas Lefebvre donne lecture du rapport :

« Mandaté par la dernière Assemblée générale, je me suis présenté en date du 21 février 2017 au siège de la L.B.F.A., afin de procéder à la vérification de la comptabilité.

J'y ai rencontré la responsable des finances Madame Evelyne Larose, employée à la comptabilité. Toutes les questions ont pu être posées au préalable et le jour-même.

J'ai été renseigné et documenté sur toutes les questions posées.

Les chiffres demandés m'ont été fournis ainsi que toutes les explications y afférentes.

Les justificatifs souhaités m'ont été remis sans la moindre réticence et toujours d'après les originaux.

La tenue de la comptabilité est établie en fonction d'éléments qui correspondent à la réalité, ce qui permet des recoupements aisés.

Cette façon de procéder me permet de conclure à la parfaite tenue de la comptabilité présentant une image fidèle de la situation financière de la L.B.F.A.

Je me permets donc de proposer à l'Assemblée générale, d'adopter le bilan du dernier exercice, tel qu'il est présenté en la personne du responsable de la cellule financière."

F. Rapport du Trésorier Général ;

"Madame, Monsieur,

Vous avez eu l'opportunité de parcourir les comptes de l'exercice écoulé, aussi je ne vais pas m'étendre et je serai relativement bref car les résultats dégagés durant cet exercice me semblent en ligne avec notre politique;

En effet, l'exercice se clôture avec un boni de 83.600€. Les fonds propres composés des résultats reportés s'élèvent à environ 268.000€.

Toutefois, je voudrais attirer votre attention sur deux points :

- La LBFA a enregistré une réduction de valeur sur créance de 50.000€ dans le cadre du financement de la LRBA. Tant la VAL que la LBFA a jugé qu'il était improbable de récupérer cette créance.
- Parallèlement, compte tenu des résultats honorables de cette année, le Comité Directeur, sur proposition de la Commission des Finances, propose à l'instar de l'année passée de maintenir la gratuité des Championnats de notre ligue.

Avant d'évoquer le budget, je voudrais remercier les membres de la Commission des Finances pour leur collaboration ainsi que Madame Evelyne Larose pour le travail accompli."

G. Discussion et approbation du bilan et des comptes de résultats de l'exercice écoulé ;

Il est procédé au vote. Le bilan 2016, les comptes annuels LBFA sont approuvés à l'unanimité, tout comme le tableau des comptes annuels ADEPS.

H. Discussion et approbation du budget de l'exercice nouveau ;

Le Trésorier Général, M. Jean Boudart, reprend la parole:

Comme de coutume, le budget a été élaboré avec prudence. S'agissant d'estimations, les dépenses ont été évaluées dans la fourchette haute de l'estimation et les produits dans la basse.

Le budget prévoit de dégager un boni de 43.000€. Comme indiqué, par mesure de prudence, il prévoit une intervention envers la L.R.B.A. de l'ordre de 20.000€ et tient compte de la gratuité des Championnats LBFA. Merci de votre attention."

Il est procédé au vote. Le projet de budget est approuvé à l'unanimité.

I. Nomination des nouveaux vérificateurs aux comptes ;

Décharge est donnée à l'unanimité au vérificateur aux comptes.

Jacques Severs (CSF) est, à nouveau, candidat (sa candidature est présentée par Marcel Frécourt). Pierrot Maggiolini (CSDY) se porte candidat. Ces deux vérificateurs aux comptes sont nommés par l'Assemblée Générale. M. Luc Bailly (RFCL) est nommé comme suppléant.

J. Présentation des conventions, protocoles ou accords conclus sur le plan sportif : néant

K. Décharge des administrateurs pour l'exercice écoulé ;

Décharge est donnée à l'unanimité aux membres du Comité Directeur.

L. Nomination de scrutateurs: néant

M. Election des administrateurs: néant

N. Election des membres du Comité d'Appel: néant

O. Remise des prix et des challenges

- Les Championnats intercercles de cross L.B.F.A. 2016 ont été remportés :
 - Classement général : HERVE (25 points)
 - Hommes : HERVE (18 points)
 - Dames : HF (9 points)
- Il est procédé à la remise des diplômes des Intercercles 2016 :

- Membre émérite: **Hugo DEWANDELAER (WS)**

Hugo Dewandelaer s'est affilié le 14 juillet 1968. Comme athlète, il pratiqua des épreuves de demi-fond. En 1980, il intégra le cadre des moniteurs du cercle, dans un premier temps, pour animer le groupe des jeunes et débutants, ensuite et jusqu'à ce jour, les athlètes de demi-fond court. En 2007, Hugo a intégré le comité du cercle et est depuis deux ans l'un des administrateurs.

- Officiels méritants 2016 :

Christel BAUDRIE (RIWA) : C'est une officielle qui, chaque fois que c'est possible pour elle, sait se rendre disponible malgré un emploi du temps chargé. Elle est toujours de bonne humeur et positive. Elle montre beaucoup d'empathie envers les athlètes et ses collègues.

Jean BODART (BBS) : Officiel depuis 35 ans, il est toujours présent pour les compétitions de son cercle. Il est également toujours disponible pour donner un coup de main et pallier aux absences dans les organisations de la province de Luxembourg. Meticuleux, il effectue sa tâche avec une grande rigueur.

Déborah COUKARD (RESC) : Cette officielle est diplomate et toujours prête à aider. Dynamique et passionnée, sa présence est régulière tout au long de la saison.

Lionel GABRIEL (ARCH) : C'est un officiel d'une grande disponibilité sur qui on peut compter tout au long de la saison.

Dominique HAUREGARD (HERV) : C'est une officielle qui est toujours présente, à qui on peut faire appel au dernier moment pour un remplacement. Elle effectue ses tâches avec une grande efficacité.

Christian VERCLEVEN (JSMC) : Au départ, en 1986, il s'est surtout investi dans son cercle, mais très vite il passe les différents examens pour devenir officiel international en 1994. Il est ensuite devenu désignateur de la province du Hainaut. Après une carrière bien remplie, il commence, depuis quelque temps, à dire « place aux jeunes ».

P. Questions écrites posées dans les délais repris au R.O.I. : néant

Q. Examen des propositions de modifications aux statuts et au règlement d'ordre intérieur

- **Propositions incluant divers changements du R.O.I.**

Les propositions de modifications des Statuts (article 14) et du ROI (Chapitre V, VI, VIII, XVI) ont été adressées préalablement aux cercles. Daniel Hoffman, Président de la Commission Juridique, explique qu'il y a essentiellement 5 points à présenter à l'Assemblée Générale.

- **Modification de l'article 14 des statuts / quota - organe de gestion.** Notre Conseil d'Administration comporte maintenant un nombre de femmes tout à fait suffisant. Néanmoins, afin de se mettre en ordre vis-à-vis du Décret, il est proposé de supprimer la mention du pourcentage à l'article 14 des statuts, mention non obligatoire (maximum de 80%) mais d'introduire la possibilité de constituer un comité de gestion, respectant les diverses obligations du Décret, comme c'est déjà le cas en pratique depuis plusieurs années.

Votes: La proposition est approuvée à l'unanimité.

- **Conditions d'affiliation/ Article 6.1.3 d)** : Un point d) est ajouté à l'article 6.1.3. Cet alinéa d), qui complète l'article 6.1.3 « Conditions d'affiliation » mentionne que toute personne, quelle que soit sa nationalité, peut s'affilier à la condition qu'elle ait acquis le droit ou reçu l'autorisation de séjourner en Belgique pour une durée d'un an. Quatre cas de figure sont détaillés.

Votes: La proposition est approuvée à l'unanimité.

- **Désaffiliation d'origine d'un cercle / Article 6.2.3.2.** Il est proposé la suppression de la condition d'une affiliation minimum d'un an auprès du cercle d'origine avant de pouvoir désaffilier un athlète.

Votes: La proposition est approuvée à l'unanimité.

- **Intégration de la Marche Nordique / Ajouts chapitres V,VI,VIII**

Le Secrétaire Général a évoqué ce dossier lors de son rapport du Comité Directeur sur l'exercice écoulé (D). Des négociations sont en cours avec la marche nordique depuis plusieurs années déjà. Ce dossier est dans la ligne de l'intégration du trail au sein de la LBFA. Il s'agit maintenant d'intégrer la marche nordique au sein des disciplines de l'athlétisme reconnues par la LBFA. C'est également un souhait politique. Plusieurs articles du règlement d'ordre intérieur ont été modifiés ou ajoutés en vue de faciliter cette intégration. Nous espérons que ces propositions pourront aider à accélérer ce dossier. Les articles 5.1.2 et 5.2.2. ont été ajoutés au Chapitre 5. Un alinéa a été ajouté à l'article 5.3.3.3. Une section 6.8. « Athlètes pratiquant la marche nordique » a été créée. Un article 8.1.18 a également été créé dans le Chapitre VIII « Catégories spéciales de membres ».

Votes: 46 abstentions. Ces diverses propositions de modifications et d'ajouts sont approuvées par 817 voix (sur 863 voix).

- **Chapitre 16 : les officiels.** Plusieurs modifications sont proposées au Chapitre 16 concernant les officiels. Ce texte et les propositions de modifications ont été transmis, de façon séparée, dans un texte spécifique.

Questions posées concernant ces propositions de modifications au Chapitre 16.

Jacques HENRARD (HF) demande de qui émane ces demandes de modifications du Chapitre 16. Thomas Lefebvre signale que l'essentiel de ces demandes de modifications émane de la CNO en vue d'une harmonisation VAL/LBFA.

Jean-Pierre BARBE (RCB) intervient concernant l'heure de convocation. De fait, l'heure de convocation correspond à l'heure de début du meeting alors que les officiels doivent, du moins pour certains postes, être présents bien avant cette heure de convocation. Réponse du Président, Thomas Lefebvre. Cette problématique a été abordée lors de plusieurs Conseils d'Administration de la LRBA. Il a été convenu que les désignateurs mentionneraient une heure de convocation préalable à l'heure du meeting (décision du désignateur en fonction de l'importance du meeting).

Perrine GUILLITTE (OCAN) regrette de ne voir nulle mention dans le Chapitre 16 d'un mentor qui pourrait parrainer un nouvel officiel. Thomas Lefebvre lui propose de transmettre cette proposition, qui lui semble intéressante, à la CFO.

Votes: 53 voix contre. 11 abstentions. Les propositions de modifications au Chapitre 16 sont approuvées par 799 voix (sur 863 voix).

Le Président lève la séance à 11h00 en invitant l'Assemblée à prendre le verre de l'amitié.